



Déclaration liminaire de SUD Education Vendée CSA du 14 novembre 2023

Madame la DASEN, bienvenue en Vendée où l'enseignement privé est roi, 65 communes n'ont pas d'école publique et 48 n'ont qu'une école privée. Les transports scolaires, financés par l'État, permettent aux élèves du privé de se rendre dans leurs différentes écoles ce qui n'est pas le cas pour les écoles publiques dont dépendent les communes sans école. Jusqu'ici, il n'y a pas de volonté de permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'école publique, laïque et gratuite.

Bienvenue en Vendée où le rectorat permet l'ouverture d'aumôneries tenues par des curés au sein même des établissements scolaires publics, contre l'avis de tous les parents d'élèves comme c'est le cas au collège Soljenitsyne d'Aizenay.

Bienvenue en Vendée où on distribue, avec la caution des services de l'Éducation nationale, à tou·tes les élèves de 6ème et dans toutes les bibliothèques du territoire, une BD revisitant l'histoire de la Vendée alimentant les mythes réactionnaires sur la contre-révolution en Vendée. Vision soutenue et transmise aux élèves, avec la caution de votre prédécesseuse, puisque les élèves de CM2 ont été invité·es l'an dernier à la remise des passeports du civisme au Puy du fou, parc révisionniste qui accueille une école confessionnelle hors-contrat.

Bienvenue en Vendée où on veut mettre les élèves au pas, bien loin des idéaux émancipateurs de l'école publique, en multipliant les classes défenses et les séjours SNU ; le maire de Talmont souhaite même expérimenter l'uniforme et les levers de drapeaux avec la Marseillaise et le vouvoiement obligatoire pour des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Bienvenue en Vendée où on refuse de comptabiliser les enfants en situation de handicap dans les effectifs de classe contrairement à ce que dit la loi. Ce qui conduit encore en cette rentrée à des classes surchargées où même les salles sont trop petites pour accueillir les élèves et les AESH les accompagnant, quand ils et elles ont la chance d'en avoir un·e. Par exemple aux Gondoliers où les salles doivent accueillir 34 personnes : les 30 élèves de la classe, 3 AESH et l'enseignant·e.

Bienvenue en Vendée où on refuse de scolariser des jeunes nouvellement arrivé·es sur le territoire, au mépris de la convention internationale des droits de l'enfant, au motif d'un doute sur leur âge. Ces jeunes finissent, après de longs mois de procédures administratives, sans prise en charge psychologique, par être inscrit·es ... dans le privé, l'école publique ne jouant pas son rôle. Imaginez la maltraitance pour des adolescent·es désœuvré·es qui ont déjà subi le traumatisme de l'exil et pour les familles qui les accueillent bénévolement.

Bienvenue en Vendée, où ici comme ailleurs, les médias se font l'écho tonitruant de situations d'établissement complexes conduisant à des situations d'élèves et de personnels en souffrance qui sont en attente de soutien et de réponses, comme c'est le cas par exemple au lycée Rosa Parks et au collège Messiaen.

Bienvenue en Vendée où, ici comme ailleurs, le harcèlement fait des ravages qu'on pense régler à coup de questionnaires... Les adultes les plus à même de recevoir la parole des enfants sont des personnels dont les métiers ne sont pas reconnus, comme les AED et les AESH. On leur fait subir des temps partiels imposés et/ou des changements d'emploi du temps et

d'accompagnements réguliers, conduisant à une déshumanisation de leurs relations avec les jeunes. Les AED se voient refuser les CDI après 6 ans de bons et loyaux services, les AESH se voient changer de PIAL... Ces personnels en souffrance finissent par démissionner. Les psychologues de l'éducation nationale ont plus de 2000 élèves à gérer, de même que les infirmier·es et assistant·es sociaux·les. La Vendée n'a plus de médecin de prévention pour les personnels. Les classes sont surchargées comme on peut le voir dans les documents fournis, avec près de 30 élèves par classe par exemple en 3ème à Aubigny ou aux Essarts, ou en 5ème aux Gondoliers, établissements qui accueillent des ULIS et dont les équipes vous ont alertée sur leur souffrance et ont réclamé des moyens supplémentaires dès le mois de mars.

Comment écouter les enfants, prévenir la violence et créer un climat de confiance et serein lorsque les personnels qui les encadrent sont eux-mêmes soumis à la violence et à la souffrance au travail ?

Nous avons besoin de recruter, de pérenniser les équipes, de revaloriser les métiers les plus précaires, d'alléger la charge de travail pour une école heureuse. Au lieu de ça, on impose heures supplémentaires et Pactes, des formations pendant les vacances scolaires, ou même sans traitement pour les AESH. Dans ces conditions, l'école continuera d'accueillir la violence de notre société et ce ne sont pas des fouilles de sacs ou des questionnaires en ligne qui résoudront les problèmes.

Il nous faut penser, en Vendée comme ailleurs, un monde sans guerre et émancipateur des jeunes et de tous les peuples ; lutter pour une autre école, qui respecte les différences et accompagne les plus fragiles, quelle que soit leur origine. Nous vous souhaitons la bienvenue en Vendée Madame la DASEN, en espérant que vous vous engagerez comme nous pour une école publique émancipatrice.

Nous tenions également à vous remercier, ainsi que les équipes mobilisées, pour la rapidité et la qualité de l'accompagnement mis en place au lycée Pierre Mendès France suite au drame survenu la semaine dernière.